

Quel sera votre dernier toit?

Autor(en): **Aubry, Eddy**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **48 (1975)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quel sera votre dernier toit ?

*La retraite
ce n'est pas plus une joviale amusette
que cela ne doit être
l'antichambre de la mort.*

(C.-F. Landry.)

30

Le jour où vous devrez prendre le chemin d'une maison de retraite ou d'un asile de vieillards, il sera trop tard pour geindre, vous plaindre de l'emplacement, des équipements, des traitements, des conditions matérielles et morales...

Actuellement, l'automne humain doit se prévoir, s'appréhender, se façonner, à temps ! C'est aux adultes du deuxième âge, et même à la jeunesse du premier, de se préoccuper du sort des vieilles personnes, et conséquemment de leur propre devenir.

Il importe donc de s'informer, de comparer les établissements et systèmes existants, de contribuer à la recherche de solutions idoines à promulguer sans retard et à mettre en chantier.

A plus forte raison que les générations qui montent occuperont demain les établissements que l'on dédie aujourd'hui au troisième âge.

Il naît chaque jour presque autant de retraités que d'enfants. Un homme du siècle dernier avait moins de chances d'atteindre l'âge de 35 ans qu'un homme de 1975 n'en a de parvenir à 75 ans. En un siècle, le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans — 14 % de la population — a quintuplé en Suisse. Elles seront 800 000 en 1990, augmentées derechef par la vague des naissances d'après-guerre.

Le vieillissement ! Un phénomène contemporain, un problème crucial qui risque, avec la longévité de la vie, de prendre des proportions dramatiques s'il est abandonné aux mains de technocrates et défendu par une minorité de bonnes volontés, au lieu d'être pris à cœur par l'ensemble de la population active.

Si l'entrée dans la retraite frappe les travailleurs comme un dard, ceux-ci ne tardent pas à en découvrir les bons côtés. N'avaient-ils pas, tout au cours de leur existence laborieuse, reporté sans cesse à plus tard «le temps de vivre» ? Et voici que ce temps de liberté survient. Finies les servitudes et la course contre la montre ! Mais chacun sait que les heures tournent vite à cet âge. Le processus de sénescence s'accélère, la résistance s'amoindrit, la famille se disperse... Un quatrième âge s'installe.

Avec le progrès de la médecine, de l'hygiène et du niveau de vie, l'effectif des personnes dépassant l'âge de 80 ans est en augmentation. Frappées par l'isolement ou les handicaps que l'âge imprime iné-

vitablement, combien d'entre elles pourront s'éteindre paisiblement, comme cierge, parmi une descendance attentionnée ou les amitiés d'un village ? Le respect dévoué, dont les vieux étaient jadis l'objet, ne tenait-il pas, pour une part, au fait qu'ils étaient peu nombreux ? Et chose curieuse, la génération qui qualifia ses pères de «croulants» formera, à son heure, la plus massive cohorte de vieillards de l'histoire. Or, quel sera son toit ? Pensions, asiles, hôpitaux ?

Si les hôpitaux gériatriques et centres de consultation gérontosociaux se sont considérablement développés, Pro Senectute s'inquiète du manque de homes pour malades chroniques, dont l'état nécessite des soins périodiques ou une aide intermittente. Le retraité qui n'y voit guère, l'impotent qui ne peut s'habiller seul, gravir son lit ou descendre des escaliers, souhaite une présence vigilante, un vrai foyer et non point l'hôpital.

Ces foyers médico-sociaux, de «prix abordables», dont fait état Pro Senectute et auxquels la vieillesse aspire, ne courent pas la Romandie, mais certains établissements s'en rapprochent. Quels sont-ils ? Nous sommes allés en visiter un, récemment, et soumettons à votre réflexion cette expérience intéressante. Il s'agit d'une maison familiale de retraite pilote, «La Châtelaine» pour ne la point nommer, à Moudon pour tout vous cacher. Les promoteurs la conçurent dans un esprit d'entraide fondé sur quatre principes majeurs :

Primo, édifier une maison aux proportions réduites, propice au développement d'une ambiance familiale, n'abritant qu'une vingtaine de pensionnaires, dirigée par un couple vouant tous ses soins à la division médico-sociale.

Secundo, la construire de pied en cap en fonction de sa destination, plutôt que d'aménager tant bien que mal — et plutôt mal que bien, comme c'est souvent le cas — une vieille bâtisse existante.

Tertio, adopter un statut coopératif (particularité unique en Suisse romande) afin que tout pensionnaire soit également *sociétaire*. Part symbolique, il est vrai, mais qui modifie considérablement l'optique. On n'est plus «quelque part», on est «chez soi».

Quarto, éviter d'éloigner les personnes âgées de leur

Leca®
— un matériau
 **inaltérable**

Le Leca se
compose d'argile
expansé. C'est un matériau
inorganique imputrescible
et incombustible.

HUNZIKER

famille, de leurs amis, de la région où ils vécurent, nouèrent habitudes et relations. C'est ainsi que «La Châtelaine» n'est habitée que par des retraités de la région moudonoise.

Si le devoir élémentaire est d'assurer toit et subsistance aux personnes âgées, encore faut-il leur conserver des raisons de vivre, c'est-à-dire une place dans la société, et de préférence dans la leur.

A implanter ici et là des bâtiments ou cités pour personnes âgées, au gré des terrains disponibles ou bon marché, on s'expose à grouper une foule d'inconnus en des endroits inconnus d'eux, à déraciner de vieilles gens obligés de se réadapter à des étrangers, des lieux insolites, des modes de vie nouveaux, et cela précisément à un âge où, dit-on, «on ne se refait pas», la faculté d'adaptation étant réduite.

Ce principe de «non-éloignement», nous avons pu le constater, est primordial: «Voyez-vous, ce que j'apprécie ici, c'est d'être près de ma famille; ils viennent me voir et je leur rends visite, quand mes jambes me le permettent.»

Inaugurée en 1973, «La Châtelaine» est pleine *depuis des mois*: «J'ai une sœur qui voudrait tant venir aussi, mais c'est complet ! Elle est sur la liste d'attente. Heureusement, elle n'habite pas loin, on peut se voir souvent.»

Les pensionnaires sont admis à «La Châtelaine» en règle générale à partir de 65 ans. On y entre valide, puis l'âge prive certains de leur autonomie physique. Handicapés, voire *grabataires*, ils sont soignés dans l'établissement comme dans une petite famille: «On est bien ici, on y est même trop bien... On se laisse vivre ! Chacun peut être suivi par son médecin habituel et retrouve à chaque fois sa chambre quand des séjours à l'hôpital s'imposent.»

Le seul reproche que certains visiteurs hargneux adressent à «La Châtelaine», c'est d'être trop «luxueuse». Du tout ! Elle est coquette, rareté qui, précisément, n'est pas le moindre de ses attraits. L'immeuble conquiert, par son caractère résidentiel, les proportions humaines, son atmosphère d'intimité et son aménagement chaleureux autour d'un coin de feu. Cerné par les pelouses, assailli par le soleil, il a un œil sur la grand-route et l'autre sur Moudon: «L'agrément à notre âge, c'est le confort, les soins affectueux, la compagnie quand on la désire, et la liberté d'aller et venir comme on veut; chez moi, je ne pouvais plus sortir à cause des escaliers; ici, je peux aller partout, il n'y en a pas !»

Le plateau des distractions est varié pour qui veut y puiser: atelier de bricolage, gymnastique appropriée, musique, bibliothèque, télé-couleur, sorties et visites

libres: «Moi, je vais faire mes tours de ville, voir les vitrines et les amis. Moudon n'est qu'à quinze minutes à pied. Et il y a le bus !»

Du yass au hobby de bricolage, de la lecture des journaux aux escapades, les hommes ne s'ennuient pas et gardent contact avec les contemporains du coin: «Moi, je passe mes journées à courir les forêts, je les connais par cœur, j' suis d' Moudon !»

Véritable leitmotiv que ce «non-dépaysement» qui n'isole pas l'amoureux des solitudes et favorise les relations sociales: «J'étais très seule chez moi; ici c'est familial, on a tôt fait de fraterniser; d'ailleurs, je connaissais déjà plusieurs personnes avant de venir.»

Tricot, causettes, discussions, rêveries de ceux qui commencent à perdre la notion des réalités et se laissent choyer comme des enfants.

«Savez-vous, s'écrie un pensionnaire en faisant irruption dans le salon où chacun se prélassait dans des fauteuils cossus, savez-vous que «A», le fils de «B», est parti pour le pays «C» ? — Tiens, tiens ! Les visages s'animent, questionnent, argumentent. C'est que, évidemment ! la plupart connaissent les personnages en cause et suivent avec intérêt les événements de la Broye. Pas besoin de s'évertuer à chercher des sujets de conversation, la vie continue, tout simplement, comme sur la grand-place d'un village où les anciens, bien-portants ou malingres, s'entretenaient des faits du jour mêlés au passé qui les lie. L'entretien cernait ce jour-là l'assemblée générale annuelle qu'allait tantôt présider M. Arthur Maret, ancien conseiller d'Etat, qui s'est profondément identifié à leur cause et se bat, corps et âme, pour la qualité des maisons de retraite où le troisième âge puisse s'épanouir et non s'étioler dans des antichambres de morgue où l'instinct de conservation s'annihile, s'évapore.

L'Etat de Vaud, en prêtant son concours au lancement de «La Châtelaine», avait fixé à trois ans la durée expérimentale avant de s'engager dans d'autres projets identiques. L'établissement a fait ses preuves. Le compte d'exploitation 1974 s'illustre même par un léger bénéfice. Un droit de superficie a été accordé à la société par la Ville de Lausanne pour la création de deux maisons jumelées dans le quartier de Vennes, mais n'a pas encore donné le feu vert.

Certes, aucune maison ne vaudra jamais «la maison». L'attachement au logement est une constante innée. Grâce aux aides familiales et assistantes sociales, au service de repas à domicile et aux prévenances de voisins secourables, on espère retarder

toujours plus l'heure de l'hospitalisation. Mais si l'on se refuse à ce qu'elle soit l'asile de vieillards qui retransmette l'individu de la vie, ou l'hôpital sans mobiles — car on tend à confondre vieillesse et maladie — chacun se doit de promouvoir l'idée, dans nos villes et quartiers, de la petite maison chaude et accueillante où la vie familiale et sociale se poursuit au cœur même de son passé.

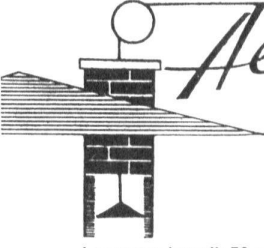
Tous les pays sont concernés par ce problème. Par tout une politique de prévoyance s'impose. Organisé par le Centre international de gérontologie sociale, le Congrès international du 3e âge, qui s'est tenu en juin, eut pour objectif clé: «Lutte contre la ségrégation des personnes âgées et réintégration dans la société dont elles n'auraient jamais dû être exclues.» En France, 7 millions de personnes ont plus de 65 ans et près de 3 millions ont atteint 75 années. On estime à 200 000 celles qui sont encore hébergées dans des asiles vétustes, dont la moitié en salles communes. Mme Simone Weil et M. René Lenoir ont joint leurs efforts pour établir la loi sociale qui prévoit que, d'ici dix ans, les hospices traditionnels auront complètement disparu. Cette année encore, 235 millions seront affectés à la création de foyers médico-sociaux et des maisons de cures médicales — afin de limiter ou retarder la perte d'autonomie — ainsi qu'à des logements-foyers, logements individuels dotés d'un service commun, tels: restaurant, unité de soins, clubs, jeux, etc. Le VIe plan avait prévu la création de 10 000 places de ce type par année. 70 000 sont aujourd'hui construites. Et le VIIe plan entend en intensifier le rythme.

Fini le temps où la vieillesse ne concernait que quelques autres... Le quatrième âge est né. C'est aux «futurs vieux» qui prendront la relève d'y songer, et d'agir. S'ils attendent l'âge de la retraite, ils ne passeront plus lourd dans la balance des décisions...

«Et quel est l'imprudent, disait C.-F. Landry, qui léserait sur le sort des personnes âgées, quand il risque, le temps vital s'étirant, d'y passer lui-même vingt années...»

Eddy Aubry

P.-S. Le capital social de la Société coopérative «Les Maisons familiales de retraite» est constitué par des parts sociales de 100 fr. Elles peuvent être souscrites par des personnes physiques, des associations ou des corporations de droit public. Le siège est avenue de Rumine 2, Lausanne (Cartel romand d'hygiène sociale et morale).

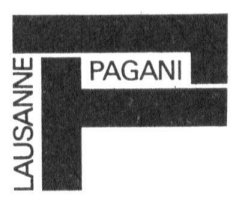


Réfections de cheminées

par tube flexible en acier inox
FUMINOX. Poids au mètre: 3,2 à 32,9 kg. suivant diamètre.
Longueur: jusqu'à 50 m. d'un seul tenant. Epaisseur: de 2,25 à 3,75 mm. ø de 10 à 60 cm.

Agréé par l'Etablissement cantonal d'assurance incendie.
GARANTIE 10 ANS. DEVIS SANS ENGAGEMENT.

Agence suisse romande: J.-P. COPPEY, case postale,
1000 Lausanne 20, tél. (021) 25 20 00.

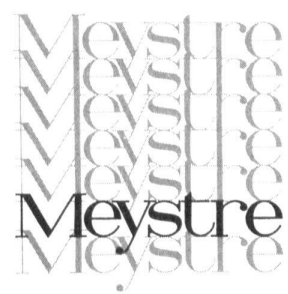


Armoires-vestiaires en acier
Portes métalliques
Huisseries métalliques
Fenêtres en acier
Tablettes de fenêtres
Grilles caillebotis

Pagani & fils sa

Constructions préfabriquées en acier

Reposoir 7 Téléphone 021/27 81 81 1007 Lausanne



Papiers peints
Revêtements muraux

Lausanne Bienne Sion
(021) 20 51 31 (032) 22 38 45 (027) 22 23 17



CARRELAGES - FAIENCES

1902 Evionnaz
Tél. (026) 842 66

carrelages
faïences
accessoires de
salles de bain

Grande exposition
à Lausanne
Avenue Ruchonnet 10
Tél. (021) 221313